
9.1. SERVICE DES LOISIRS – EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL – EMBAUCHE

CONSIDÉRANT que le Service des loisirs fait appel à des employés à temps partiel pour divers postes au cours de l'année, soit préposé aux patinoires, animateur de groupe, animateur d'intégration, surveillant, étudiant à la bibliothèque, animateur en chef, appariteur;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

QUE le conseil autorise l'embauche des employés pour les divers emplois à temps partiel à occuper au Service des loisirs selon la liste préparée par Julie Nicolas, directrice du Service des loisirs et des communications.

Liste des nouveaux employés au camp de jour 2025

- Mélaudie Laforest
- Amélie Roy
- Marilou Bates
- Maurane Laroche
- Alexis Beauregard
- Élodie Martin
- Anaïs Delaunay
- Alexis Richard
- Caleb Lajoie
- Jovan Baladi